CONDITIONS D'ADMISSION

Certificat d'études de base (C.E.B.) ou un titre équivalent ou supérieur <u>ou</u> présenter une épreuve écrite d'admission en français de niveau élémentaire.

MODALITES D'INSCRIPTION

A l'inscription, prévoir :

- la carte d'identité
- titre d'étude : Voir ci-dessus
- n° inscription au FOREM pour les demandeurs d'emploi
- attestation du CPAS pour les personnes émargeant au CPAS
- attestation de l'AVIQ pour les personnes reconnues

Conditions financières : voir site www.iepscf-namur.be

Paiement par BANCONTACT

DUREE DES ETUDES

Minimum 2 ans à raison de 2 soirées par semaine, de 17H45 à 21H05. La formation peut être échelonnée sur 2 à 5 ans en respectant l'organigramme de la section.

TITRE DELIVRE

Une dispense de l'unité « **Bases de l'art floral** » est accordée si l'on a réussi une formation correspondante de 80 périodes (ou être porteur d'un graduat en architecture de jardins ou en architecture d'intérieur ou d'un certificat de 4TO

en horticulture). De plus, une dispense de l'unité « **Compositions et décorations de circonstance - niveau I** » est accordée aux porteurs des titres d'études repris ci-dessus ou si l'on a réussi une formation correspondante de 160 périodes en art floral.

Attestation de réussite pour chaque unité d'enseignement.

Certificat de Fleuriste spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

Ce diplôme est visé et reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

I.E.P.S.C.F.

Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française

Place de l'Ecole des Cadets 6 - 5000 NAMUR

Matricule 9.236.042

Tél: 081/22.29.03 - 22.92.39 - Fax: 081/23.06.82

E-mail: info@iepscf-namur.be

Pendant la période scolaire : de 8h30 à 12h et de 15h30 à 21h, le samedi de 8h30 à 13h30.

Pendant les congés scolaires: voir site www.iepscf-namur.be



I.E.P.S.C.F.

Namur Cadets

FLEURISTE

Le fleuriste est la personne qui, pour son compte ou le compte du propriétaire du commerce, crée, réalise et vend des arrangements de fleurs et de plantes naturelles, séchées ou artificielles. Il s'efforce de concevoir des arrangements nouveaux et esthétiques qui sauront plaire à la clientèle et d'entretenir les plantes et les fleurs en magasin afin d'offrir des produits de qualité.

Le fleuriste prépare, assortit, présente et met en valeur, notamment via l'étalage, les fleurs naturelles, séchées ou artificielles et les plantes vertes et fleuries. Il répond au besoin spécifique du client (mariage, deuil, réception, décoration...), donne des conseils d'entretien et procède à la vente.

Un budget « fleurs » entre 10 et 15€ est à prévoir par cours pour les cours pratiques.





INTITULES	Bloc I	Bloc 2	PERIODES/640
Bases de l'art floral	х		80
Compositions et décorations - Niv. I	х		80
Compositions et décorations - Niv. 2		х	80
Épreuve intégrée: projet de fin d'études		х	20
Floriculture et arboriculture ornementale	х		60
Initiation socio-professionnelle et techniques de communication	х		40
Organisation du magasin et de l'atelier		х	80
Stage		х	120
Technologie appliquée - vente		Х	80

ORGANIGRAMME DE LA SECTION: FLEURISTE

